verner, et l'Eglise elle-même s'efforce de recueillir sa part des droits que la royauté laissait tomber de ses mains défaillantes.

L'auteur est conduit à passer ainsi en revue les conditions du pouvoir et de l'administration, à cette époque, dans les villes importantes de l'ancien royaume de Bourgogne, Arles, Vienne, Romans et jusque dans les campagnes, sous l'autorité des dauphins de Viennois aussi bien que sous celle des principaux seigneurs de la province.

Ce tableau historique nous montre, à la fois, les causes qui favorisèrent l'indépendance des seigneurs féodaux et comment, plus tard, dans le Dauphiné, la terre allodiale tendit à se confondre, comme ailleurs, dans les bénéfices et les fiefs. L'auteur ne poursuit cette étude que jusqu'à la fin du xive siècle. Mais déjà, à cette époque, le pouvoir féodal était grandement affaibli, et l'on pouvait prévoir avec certitude l'issue d'une lutte dans laquelle il avait à résister, à la fois, aux attaques de la royauté, qui s'efforçait de recouvrer tous les droits qu'elle avait perdus aux temps d'anarchie, et à celles de la bourgeoisie qui avait obtenu partout des chartes de franchises. C'était ainsi que se formait lentement l'unilé française sur tous les points du territoire.

Le travail que nous analysons rapidement est le fruit de nombreuses recherches, sur l'une des époques les plus obscures de nos annales. Accompagné d'une carte géographique et illustré de fort beaux blasons, il est aussi rempli de faits intéressants pour l'histoire locale. Mais ces faits eux-mêmes ne s'éloignent point du sujet traité par l'auteur; ils n'ont d'autre but que de servir de preuves à la thèse qu'il soutient. C'est d'ailleurs à l'aide de semblables éléments que l'on pourra, un jour, reconstituer notre véritable histoire de France. En groupant tous ces faits épars dans les annales de chaque province, les histoires de l'avenir comprendront, autrement que leurs devanciers, la condition des personnes et des terres sous l'ancien régime, ainsi que les véritables caractères de nos anciennes institutions disparues.

A. VACHEZ.